



**SÉANCE PUBLIQUE
DU LUNDI 27 AVRIL 2026
À 18 h 00**

Délibération 2026 / 36
(9^e délibération de la séance)

**EXTRAIT du REGISTRE
des DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de Conseillers
municipaux en
exercice : 27
Présents : 21
Votants : 27

Date de l'envoi et de la
publication de la
convocation :
21 avril 2026

Date de publication :
6 mai 2026

L'an deux mille vingt-six, le lundi 27 avril à 18 h. Le Conseil municipal de la Commune de Gramat, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie de Gramat, sous la présidence de madame Martine MICHAUX.

Formant la majorité des membres en exercice,

Étaient présents : Martine MICHAUX, Éric CUNY, Maria de Fatima RUAUD, Jean-François VERGNE, Gaëlle CAYROL, Vincent ROUQUIÉ, Isabelle VIVIANI, Corentin JEAN, Annie LASFARGUES, Richard ABRAHAM, Christian LE GALLIC, Valérie OSTERMEYER, Philippe LUCAS, Frédéric LAVERGNE, Sophie VANHOVE, Marine BERGOUNIOUX, Christian DELEUZE, Thierry TEXIER, Françoise GARRIGUES, Karine CLAMADIEU, Didier NEVEU.

Absents représentés : Jean-Michel FRADET (donne pouvoir à Christian LE GALLIC), Cécile GRINDA (donne pouvoir à Valérie OSTERMEYER), David FREJAVILLE (donne pouvoir à Annie LASFARGUES), Anamaria BRAILA (donne pouvoir à Gaëlle CAYROL), Andreea SCARPETE (donne pouvoir à Maria de Fatima RUAUD), Christophe VIERSOU (donne pouvoir à Christian DELEUZE).

Secrétaire de Séance : Christian LE GALLIC.

Objet : Désignation des délégués du syndicat mixte du Limargue et Ségala

Le Syndicat Mixte du Limargue et Ségala exerce la compétence eau obligatoire « production » et optionnelle « distribution » et la compétence optionnelle « assainissement collectif » depuis le 1^{er} janvier 2020.

Madame la Maire expose que, suite au renouvellement du Conseil municipal, il faut procéder au renouvellement et à la désignation des délégués du Syndicat Mixte du Limargue et Ségala, soit deux délégués titulaires et deux délégués suppléants.

Les candidats doivent faire acte de candidature. Les propositions sont les suivantes :

Titulaires :

- Vincent ROUQUIÉ
- Richard ABRAHAM

Suppléants :

- Jean-François VERGNE
- Frédéric LAVERGNE

Il est ensuite procédé au vote pour chaque candidat, l'accord unanime a été donné pour voter à main levée.

Vote :

Abstentions (6) : Christian DELEUZE, Thierry TEXIER, Françoise GARRIGUES, Christophe VIERSOU, Karine CLAMADIEU, Didier NEVEU.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, **à la majorité,**

– **désigne** comme délégués du syndicat mixte du Limargue et Ségala :

Titulaires :

- Vincent ROUQUIÉ
- Richard ABRAHAM

Suppléants :

- Jean-François VERGNE
- Frédéric LAVERGNE

AR Prefecture

046-214601288-20260427-2026_36-DE

Reçu le 05/05/2026

Publié le 05/05/2026

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Toulouse dans un délai de deux mois à compter de sa notification et ou de sa publication. Le Tribunal administratif pourra être saisi par courrier ou par l'application informatique Télérecours accessible par le lien <http://www.telerecours.fr>.

POUR EXTRAIT CONFORME

Le secrétaire de séance,

Christian LE GALLIC



La Maire,

Martine MICHAUX

